

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 2 (1894)
Heft: 7

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société générale d'histoire suisse** aura sa réunion annuelle les 1^{er} et 2 août, à Frauenfeld. Le mercredi 1^{er} août, à 7 heures du soir, séance d'affaire et réunion familière à l'hôtel Bahnhof. Jeudi, à 9 1/2 heures, séance publique dans l'Hôtel-de-Ville : M. le professeur Meyer, de Knonau, prononcera l'éloge du regretté président, M. G. de Wyss ; M. J. Dierauer lira un mémoire sur l'ancienne chronique de Zurich ; le professeur J. Meyer, une notice sur J.-A. Pupikofer, l'historien de la Thurgovie. A midi, dîner à l'hôtel Bahnhof. Il y aura, avant la séance, visite à la collection historique, au château et à la bibliothèque. L'après-midi, excursion aux environs.

— Une trentaine de personnes assistaient, mardi 12 juin, à la réunion de la **Société d'histoire de la Suisse romande**. Pour être peu fréquentée, la séance n'en a pas moins été très animée et fort bien remplie. Le rapport de notre dévoué président, M. B. van Muyden, constate que la société, toujours active, ne ralentit pas ses efforts. Plusieurs publications vont paraître sous ses auspices : *L'histoire de la Bourgogne transjurane*, de M. A. de Montet ; un nouveau volume des *Documents du Vallais*, enfin le premier fascicule des *Antiquités lacustres*.

L'ordre du jour appelait divers travaux. M. de Budé a retracé divers épisodes du séjour de l'impératrice Joséphine en Suisse, où elle résida assez longtemps après son divorce. M. de Claparède, dans le même ordre d'idées, lit une lettre écrite par une jeune patricienne bernoise, qui vit de près Joséphine dans une excursion que fit cette dernière au bord du lac de Thoune.

Les archives de familles, si jalousement gardées, commencent à livrer quelques-uns de leurs secrets, en particulier pour ce qui concerne les hommes de la Révolution helvétique. Les détails inédits et piquants ne manquent pas ; c'est ce qu'on pourrait appeler *l'envers d'une grande révolution*. Il y a là pour le chercheur riche filon à exploiter. M. Mottaz, notre collaborateur, a eu la main particulièrement heureuse. Il a eu la bonne fortune de pouvoir consulter les papiers de Glayre, et il a donné connaissance à la Société d'histoire de

quelques lettres de *Frossard de Saugy*. Elles datent de la période qui précède le coup d'Etat de janvier 1800. Frossard, partisan de Glayre, dont il soutenait énergiquement la candidature, ne ménage pas les unitaires. Ses appréciations, pour être souvent exagérées, n'en sont pas moins intéressantes à connaître.

— Au moment où les Aventiciens jouaient avec tant de bonheur et de succès *Julia Alpinula*, l'**infatigable association « pro Aventico »** fait paraître son sixième bulletin. Il contient le catalogue du Médaillier d'Avenches, par M. L. Martin, conservateur du musée, avec une introduction de M. W. Cart, professeur, à Lausanne.

« Grâce à l'initiative et à la persévérance de MM. Martin et Cart, dit l'avant-propos, le Médaillier d'Avenches, unique en son genre en Suisse, puisqu'il ne renferme que des monnaies recueillies sur place, possède désormais un catalogue imprimé, complet et scrupuleusement exact. Les catalogues imprimés des cabinets de médailles sont rares en Suisse, pour toute espèce de motifs, et il n'en existait pour ainsi dire aucun dans nos cantons romands, sauf celui de la Chaux-de-Fonds, par A. Michaud. Genève, Neuchâtel, Lausanne n'ont jusqu'ici que des répertoires manuscrits. C'est donc avec une certaine fierté que notre association peut saluer l'œuvre qui sort de presse. » Le musée d'Avenches possède plus de onze cents pièces authentiques, provenant d'une centaine d'empereurs ou impératrices, il ne présente que fort peu de lacunes, dès les débuts de l'époque impériale jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle. C'est, sous une forme concrète, la contre-épreuve de l'histoire de la domination romaine en Helvétie.

« La collection de monnaies romaines conservées au Musée d'Avenches, dit M. Cart dans l'*Introduction au Catalogue* a ceci de particulièrement intéressant, que toutes les pièces qui la composent ont été trouvées à Avenches même. Elles présentent donc une garantie absolue d'authenticité, et en outre elles sont des témoins parlants des siècles pendant lesquels notre antique *caput gentis* a été une cité vivante. » La plus grande partie des monnaies d'Avenches sont de l'époque impériale, surtout du II^e et III^e siècle. On trouve dans la collection 71 pièces de Trajan, autant d'Hadrien, 61 d'Antonin le Pieux, 53 de Claude, 53 de Gallien, 42 d'Auguste, 42 de Marc Aurèle, etc.

— M. Ch. Pasche, président du tribunal du district d'Oron, publiera sous peu un volume intitulé : **La contrée d'Oron, dans les temps anciens, au moyen-âge et sous la domination bernoise**. Nous applaudissons tout particulièrement à l'entreprise de M. Ch. Pasche, et nous recommandons vivement le bulletin de souscription aux amateurs d'histoire nationale. Depuis Verdeil, et son histoire du canton de Vaud, tout a fait remarquable pour l'époque, la science historique a marché, et l'on peut dire que l'histoire du Pays de Vaud est à refaire. Les matériaux s'accumulent, mais ce qui manque le plus, ce sont précisément des monographies consciencieuses de nos principales villes et de quelques-uns de nos grands villages. Aussi faut-il être reconnaissant à tous ceux qui entreprennent des travaux spéciaux, utiles en eux-mêmes, utiles aussi comme matériaux pour les écrivains futurs. A en juger par la table des matières de son ouvrage, M. Pasche a envisagé son sujet sous toutes ses faces et a fait véritablement œuvre d'historien. Il a essayé de reconstituer l'histoire des diverses seigneuries qui jadis divisaient la partie du pays formant aujourd'hui le district d'Oron ; il a tenté de faire revivre les mœurs et les usages du moyen-âge et surtout ceux de l'époque de la domination bernoise. L'auteur a dû puiser à des sources déjà connues, entre autres pour les chapitres traitant de l'abbaye de Haut-Crêt et des seigneuries d'Oron et de Palézieux, tirés en grande partie des Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Il a pensé faire une œuvre utile en réunissant et en condensant les matériaux épars dans divers volumes de cette collection, les mettant ainsi à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

— Un **général au service de Prusse** traversait, en voiture à six chevaux, une petite ville du canton de Berne ; un paysan de garde à la porte l'arrête ; le général met la tête à la portière et demande pourquoi la sentinelle en agit ainsi, puisque la consigne ne porte rien de semblable. « Passez, passez seulement, lui répond le paysan dans son mauvais allemand : j'étais curieux de voir ce que ce pouvait être de si lourd qu'il fallût six chevaux pour le traîner. »

